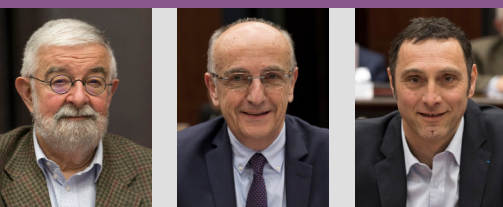




L'ESSENTIEL du rapport Gouvernance et financement des entreprises : comment garder la main régionalement ?

Depuis plusieurs décennies, de multiples facteurs ont favorisé les rapprochements stratégiques et capitalistiques entre les entreprises. La financiarisation de l'économie, la globalisation des chaînes de valeur, la spécialisation des activités économiques ont, par exemple, engendré une multiplication des fusions-acquisitions et un important essor des Investissements directs étrangers (IDE). Toutes ces évolutions ont modifié en profondeur le tissu économique local, avec des impacts importants sur l'implantation des activités et des centres de décision. Le CESER a souhaité approfondir ces questions afin de formuler des propositions visant à maintenir les centres de décision dans notre région et ainsi consolider les filières et les emplois.



Daniel Boucon, Vincent Delatte et Sylvain Marmier sont les rapporteurs de cette autosaisine. Daniel Boucon est issu du collège des personnalités qualifiées. Vincent Delatte représente la Fédération bancaire française et Sylvain Marmier la Chambre régionale d'agriculture. Ils sont issus du collège des entreprises et activités professionnelles non salariées.

Le CESER a tout d'abord voulu objectiver la réalité des investissements extérieurs arrivant en Bourgogne-Franche-Comté et l'intérêt - ou les menaces - engendrés.

Principaux éléments de diagnostic :

- La présence de groupes étrangers est notable en Bourgogne-Franche-Comté. En 2015, ils employaient 65 200 salariés. En ajoutant les emplois dépendant de centres de décision français situés hors région, ce sont plus de 20% des emplois régionaux qui dépendent d'un centre de décision extrarégional (français ou étranger).
- La Bourgogne-Franche-Comté est attractive pour les investisseurs étrangers. En 2019, elle se situe à la cinquième place des régions françaises d'accueil des IDE, et à la huitième place à l'échelle européenne. Les fonctions de production sont particulièrement attractives, ce qui confirme l'atout industriel de la région.
- L'impact économétrique des capitaux étrangers est assez difficile à appréhender. D'un point de vue plus qualitatif, la question de l'impact mérite d'être posée sous l'angle du maintien des centres de décision. Ces centres contribuent à l'attractivité de la région, à la compétitivité des entreprises et structurent les filières et le tissu économique local. Il est donc important d'avoir une vigilance toute particulière sur le maintien des entreprises à enjeux.

Dans ce contexte, le CESER a recensé les principaux besoins suivants :

- La veille stratégique sur les entreprises à enjeux et l'anticipation de certaines situations capitalistiques (cessions, IDE...) mériteraient d'être renforcées.
- Les transmissions d'entreprises gagneraient à être davantage anticipées afin de favoriser la reprise par des acteurs bourguignons et francs-comtois.
- Le financement des entreprises doit être consolidé afin de répondre aux besoins liés à la transition énergétique, à l'innovation, à la digitalisation et aux transmissions d'entreprises.
- La culture "fonds propres" est perfectible.
- La gouvernance économique en région constitue un enjeu central. Une gouvernance renforcée doit permettre de dynamiser l'économie régionale et de favoriser le maintien des centres de décision, notamment les rachats ou les reprises d'entreprises par des entrepreneurs/investisseurs régionaux.

Ce rapport est également en ligne sur :

www.ceser.bourgognefranche-comte.fr

Rubrique

Les Publications



LES PROPOSITIONS DU CESER

1- DYNAMISER LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- Articuler le nouveau comité économique État-Région avec les autres instances de gouvernance. Ouvrir ce comité selon une logique de complémentarité politique/technique et publique/privée et selon une approche territoriale avec les EPCI.
- Développer davantage le partenariat avec les banques régionales, acteurs majeurs du territoire.
- Renforcer le rôle de chef de file de la Région en matière de développement économique, en accentuant ses capacités à mobiliser et à rassembler les acteurs économiques et financiers.

2- CONFORTER UNE VISION COLLECTIVE DES FILIÈRES ET DE LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

- Redéfinir des choix politiques clairs afin de réorienter progressivement la politique industrielle régionale. Associer la société civile à la définition de ces choix.
- Acter, au niveau politique, les filières majeures de Bourgogne-Franche-Comté et leurs priorités.
- Engager une réflexion prospective sur les marchés émergents à forts enjeux de compétitivité.
- Sensibiliser les chefs d'entreprise au "jouer collectif" afin d'éviter les stratégies trop individualistes.
- Accentuer le développement des actions collectives favorisant la mise en réseau des entreprises, acteurs économiques, financiers, institutionnels...
- Développer les partenariats et les écosystèmes afin de trouver de nouveaux relais de croissance et de consolider le tissu économique de PME.

3- AMÉLIORER LA VEILLE STRATÉGIQUE

- Renforcer la mission de veille stratégique de l'AER sur les entreprises à enjeux.
- Décliner la Charte partenariale en matière d'intelligence économique territoriale et de sécurité économique.
- Envisager des outils de veille stratégique rendus possibles par l'intelligence artificielle et le big data.
- Mettre davantage en réseau les "business developer" des institutions publiques et privées.

4- FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ ET L'ACCUEIL DES COMPÉTENCES

- Donner davantage de visibilité au guichet régional d'accueil des investisseurs et entrepreneurs.

- Créer une action massive de GPEC dans les entreprises, afin de favoriser le recrutement des conjoints de cadres.
- "Jouer collectif" pour favoriser l'accueil des entreprises et des compétences, au sein de la région mais également avec les régions voisines.
- Disposer d'un site internet unique dédié aux chefs d'entreprise, aux financeurs et aux investisseurs.

5- OUVRIR LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES

- Sensibiliser les chefs d'entreprise sur les questions d'ouverture de capital, dans la continuité des actions mises en œuvre par la place financière Bourgogne-Franche-Comté.
- Sensibiliser les chefs d'entreprise à la RSE, en s'appuyant sur les outils existants dans la région (www.etre-bfc.fr).

6- CRÉER UN NOUVEL OUTIL FINANCIER RÉGIONAL

- Poursuivre la réflexion engagée par la place financière afin d'adapter les outils de financement aux besoins des entreprises. Associer le secteur des assurances, des syndicats de salariés et des acteurs du financement alternatif.
- Recourir à un instrument financier FEDER afin de consolider l'ingénierie financière (sous réserve de l'évaluation ex-ante en cours). Envisager de mobiliser la banque européenne d'investissement, à l'instar du fonds d'intervention touristique créé en Occitanie.
- Envisager des solutions de financement hybride afin de mobiliser un maximum de moyens et de répondre à la hauteur des besoins, à l'instar de la Troisième révolution industrielle des Hauts-de-France.

7- FAVORISER LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES

- Davantage informer les chefs d'entreprise sur les outils de financement et d'accompagnement, en donnant plus de visibilité à l'offre existante.
- Mobiliser, de manière coordonnée, les outils financiers en vue d'une transmission des parts dans des mains familiales.
- Favoriser les reprises d'entreprises par les salariés.
- Pallier l'absence d'alternatives de transmission-reprise interne ou intra-région.
- Consolider les instruments en fonds propres et les écoles de la transmission-reprise d'entreprises.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité lors de la séance plénière du 6 octobre 2020.

À SUIVRE...